

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 26 JUIN 2019 A 19H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **26 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
27 juin 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice

Objet : Budget annexe forêts : nouvelle
Approbation du compte administratif
2018

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N°39/2019

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. le Maire
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
M. TARDIEU François	à	M. SALTZMANN Michel
Mme ANDRE Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. DEMENGE Abel	à	M. CHARDIN Denis
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

C'est pour répondre à la demande de Madame la Sous-Préfète de Saint-Dié-Des-Vosges qui, à l'issue d'un contrôle budgétaire, demande par application du principe d'unité budgétaire un nouveau vote des comptes administratifs et budgets primitifs des budgets annexes dans la même séance que celle du vote du budget primitif 2019 de la Ville et de son compte administratif 2018, que Madame Irène MICHEL propose au Conseil Municipal un nouveau vote du compte administratif 2018 du budget annexe forêts. Celui-ci laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 107 520.61 € et un déficit d'investissement de 8 912.20 € (aucuns restes à réaliser).

Hors la présence de Monsieur le Maire, c'est par 25 voix pour et 2 abstentions ; celles de Monsieur le Maire et de Monsieur Stéphane CHMIDLIN, ayant donné procuration à Monsieur le Maire, que le Conseil Municipal présent et représenté approuve ce compte administratif 2018.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,